



CANADA–TERRE NEUVE et LABRADOR

C-TNLOHE

L'OFFICE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

Contexte des opérations, de la production et des déversements dans la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador

3 décembre 2019

Vue d'ensemble

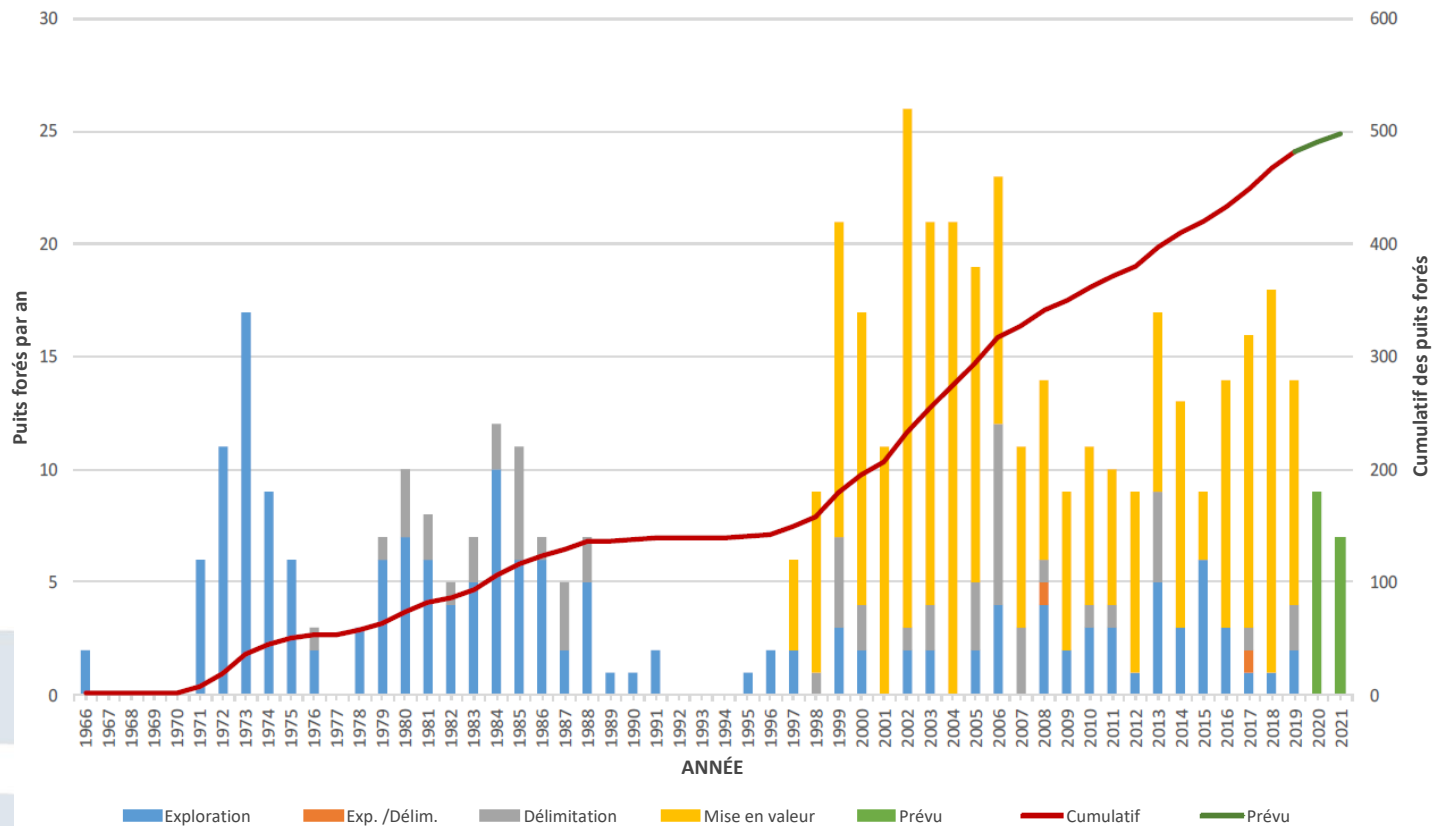
- Motifs expliquant l'organisation du Forum sur les déversements
- Puits dans la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador
- Production de pétrole/production d'eau
- Déchargements de pétroliers
- Incidents et volumes de déversement de pétrole brut
- Données sur les déversements provenant du site Web du C-TNLOHE

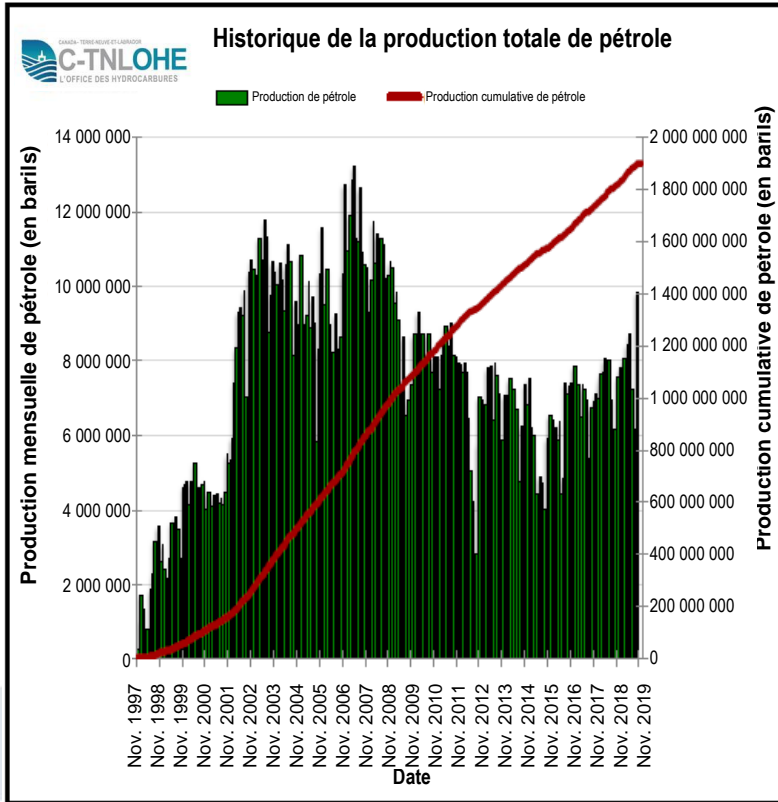
Motifs expliquant l'organisation du Forum sur les déversements

- Tous les déversements sont interdits dans la zone extracôtière Canada-Terre-Neuve-et-Labrador
- Les exploitants doivent signaler les déversements au C-TNLOHE
- Comme le stipulent les *Lois*, les exploitants sont responsables de l'intervention en cas de déversement
- Les exploitants doivent prendre « toutes les mesures raisonnables » pour intervenir en cas de déversement et atténuer ses conséquences

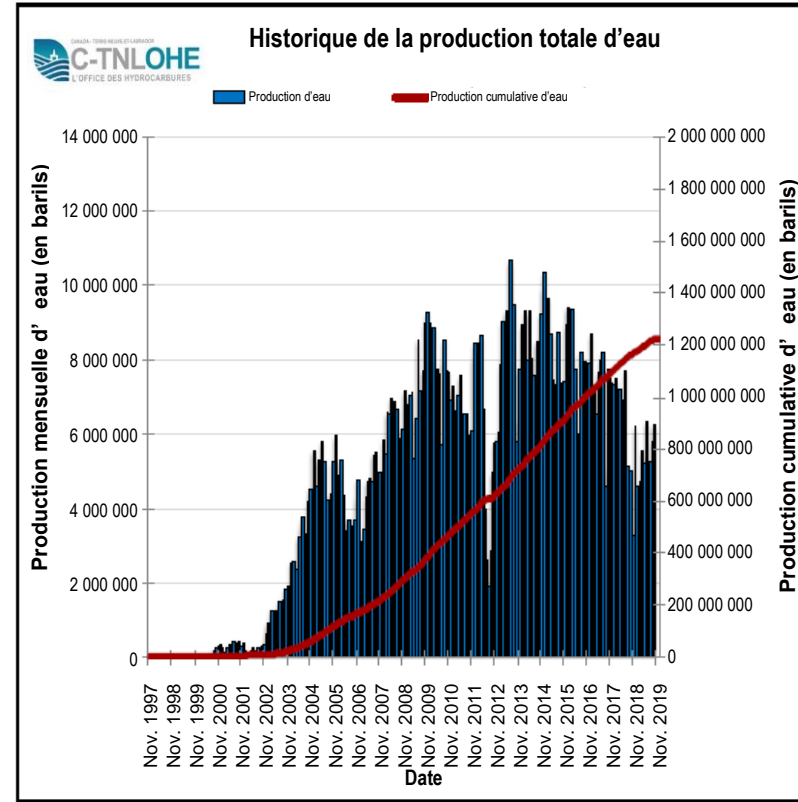
Compte tenu des quatre déversements qui ont eu lieu depuis avril 2018, le C-TNLOHE a initié ce forum afin que toutes les parties prenantes puissent partager leurs réflexions et les leçons apprises tout en collaborant sur les moyens d'améliorer les performances.

Puits forés dans la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador



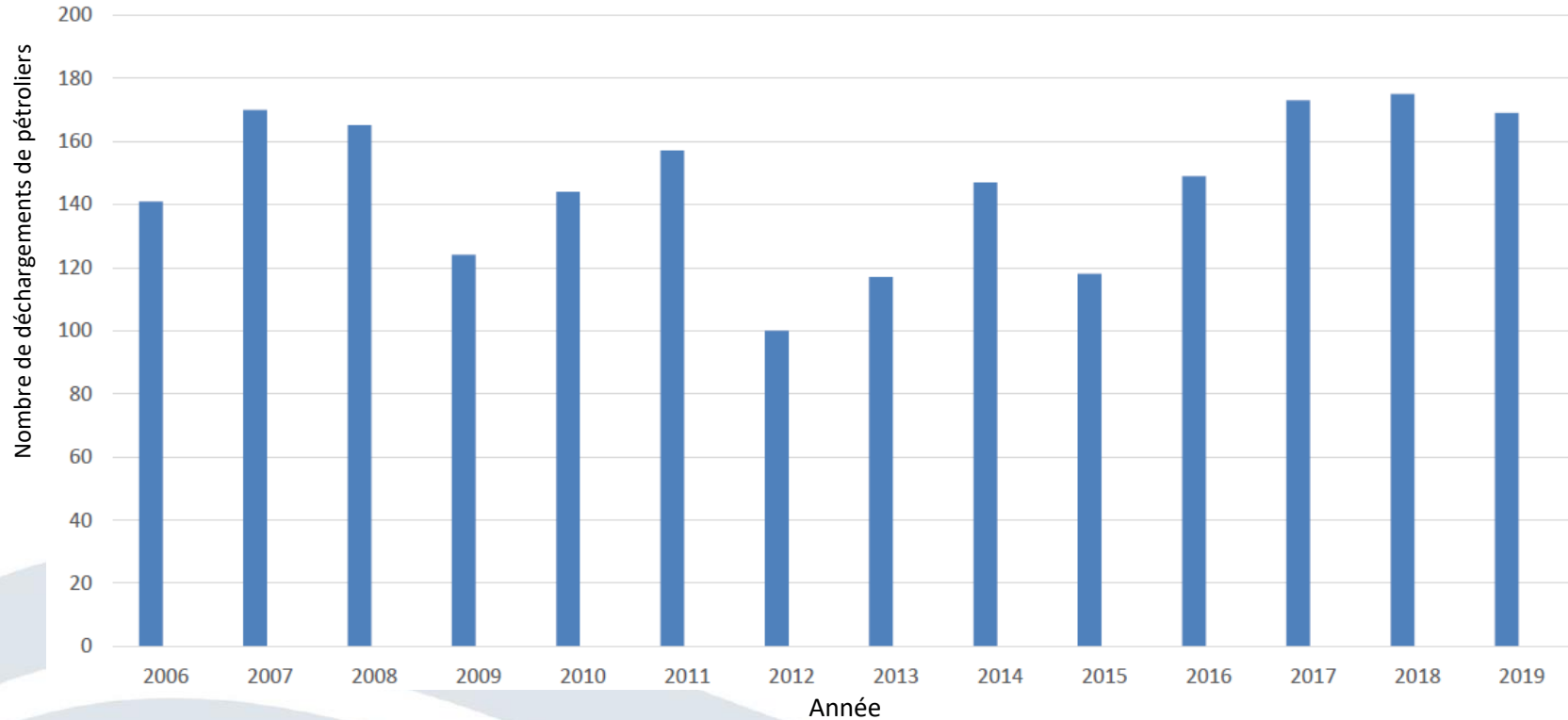


- Production totale de pétrole à ce jour 1,9 milliard de barils



- Production totale d'eau produite à ce jour 1,2 milliard de barils

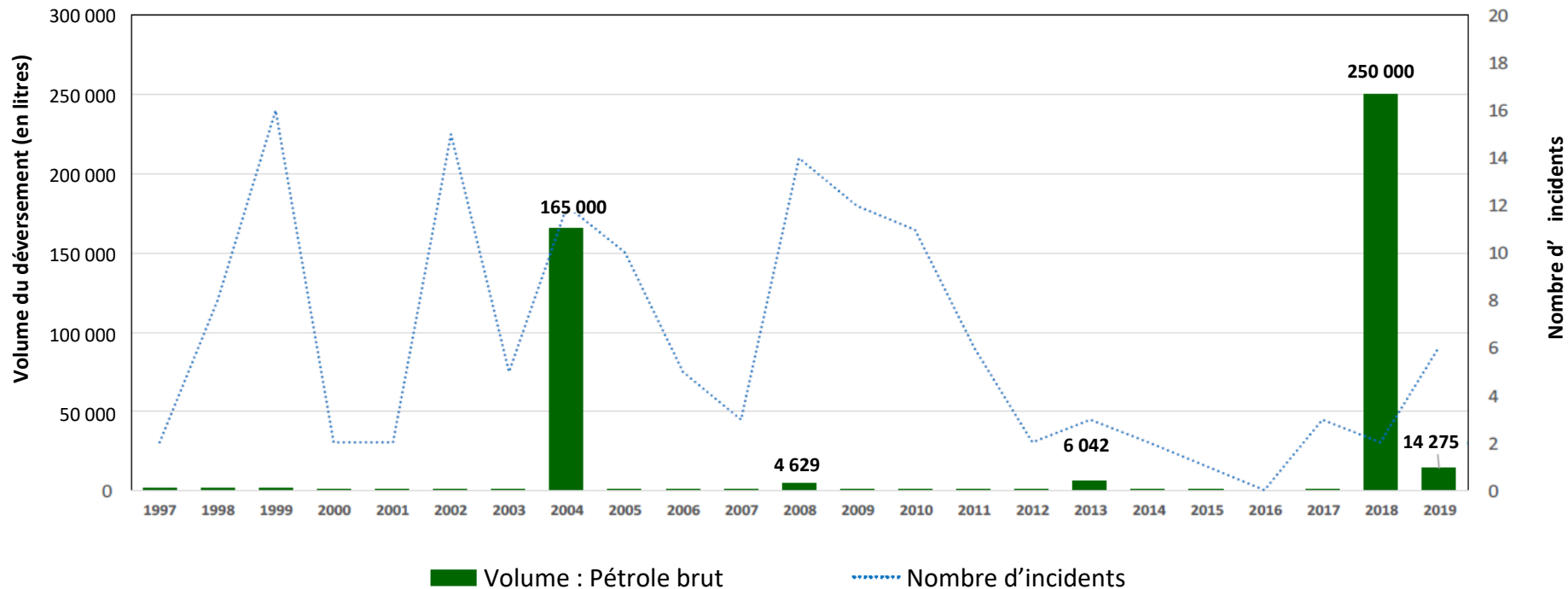
Zone extracôtière Canada-Terre-Neuve-et-Labrador Déchargements de pétroliers par an



- 170 déchargements de pétroliers par an en moyenne au cours des trois dernières années

C-TNLOHE

Déversements de pétrole brut dans la zone extracôtière Terre-Neuve-et-Labrador et volumes déversés par an



**DONNÉES SUR LES INCIDENTS DE DÉVERSEMENT
D'HYDROCARBURES : ZONE EXTRACÔTIÈRE DE T.-N.-L. EN 2018**
(Déversements supérieurs à un litre de volume)
Mis à jour le 28 décembre 2018

Mois	Jour	Volume du déversement (L)	Type de produit pétrolier	Exploitant	Puits/Champ	Installation	Source
4	27	28 000,0	Boue de forage à base synthétique	Suncor	Terra Nova	Transocean Barents	Conduite d'évacuation vers l'extérieur
7	29	20,0	Huile lubrifiante	Suncor	Terra Nova	NPSD Terra Nova	Propulseur centre-arrière
8	1	4,0	Boue de forage à base synthétique	HMDC	Hibernia	Hibernia	Flexible pour boue de forage liquide
10	14	400,0	Huile hydraulique	Husky	White Rose	NPSD SeaRose	Pompe à incendie avant
11	16	250 000,0	Pétrole brut	Husky	Centre de forage du prolongement de White Rose au sud	NPSD SeaRose	Conduite d'écoulement sous-marine
12	24	10,0	Pétrole brut	ExxonMobil	Hebron	Plateforme Hebron	Système de déchargement
Volume total :		278 434,0					
Volume moyen :		46 405,7					
Volume médian :		210,0					

**DONNÉES SUR LES INCIDENTS DE DÉVERSEMENT D'HYDROCARBURES :
ZONE EXTRACÔTIÈRE DE T.-N.-L., CANADA 2019**
(Déversements supérieurs à un litre de volume)
Mis à jour le 19 août 2019

Mois	Jour	Volume du déversement (L)	Type de produit pétrolier	Exploitant	Puits/Champ	Installation	Source
3	15-19	50,0	Pétrole brut	Husky	Centre de forage du prolongement de White Rose au sud	NPSD SeaRose	Conduite d'écoulement sous-marine
7	8	10,0	Pétrole brut	Husky	Centre de forage du prolongement de White Rose au sud	NPSD SeaRose	Conduite d'écoulement sous-marine
7	15	21,6	Pétrole brut	Husky	Centre de forage du prolongement de White Rose au sud	NPSD SeaRose	Conduite d'écoulement sous-marine
7	17	12 000,0	Pétrole brut	HMDC	Hibernia	Plateforme Hibernia	Cellule de stockage
8	17	2 194,0	Pétrole brut	HMDC	Hibernia	Plateforme Hibernia	Débordement du réservoir de drainage
Volume total :		14 275,6					
Volume moyen :		2 855,1					
Volume médian :		50,0					

Les renseignements figurant dans ce tableau sont préliminaires et peuvent faire l'objet d'une révision.

Les renseignements contenus dans le présent tableau ne portent pas atteinte aux mesures d'application possibles et doivent être considérés comme étant des faits allégués.

Lorsqu'une cour de justice n'a pas constaté de faits dans une procédure pénale, civile ou administrative, les faits exposés dans le présent rapport sont des faits allégués.